

LIVRES SCOLAIRES

Année scolaire 2024 - 2025

À la rentrée 2024, la région Auvergne-Rhône-Alpes prend en charge l'achat des livres scolaires des voies générales, technologiques et professionnels.

Les livres scolaires seront distribués aux lycéens sur présentation de la carte Pass'Région en début d'année scolaire.

Les lycéens s'engagent (signature de la charte des droits et devoirs des bénéficiaires de la carte Pass'Région) à rendre l'ensemble des livres scolaires en bon état à la fin de l'année scolaire. Il s'agit d'une condition impérative pour recevoir son jeu de livres à la rentrée suivante.

2nde GT et 2nde NJPF

- Je commande ma carte Pass'Région sur le site ou l'application dès le mois de juillet.
- Sur présentation de la carte, je récupère mes livres scolaires à la rentrée dans mon lycée.

1^{re} bac STAV

Terminale bac STAV

1^{re} bac pro AP et GMNF

Terminale bac pro AP et GMNF

- J'ai déjà ma carte Pass'Région et mon lycée se charge de renouveler les avantages.
- Mon lycée m'informe de la date de remise des livres.
- Sur la présentation de la carte, je récupère mes livres scolaires dans mon lycée le jour prévu.

Une ou plusieurs œuvres littéraires ou livres techniques, pourront vous être demandés ultérieurement au cours de l'année scolaire.